



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 6 avril 2018
(OR. en)

**Dossier interinstitutionnel:
2018/0046(NLE)**

**7209/18
ADD 1**

TRANS 116

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
N° doc. Cion:	ST 7042/18 TRANS 108 ADD 1
Objet:	Décision du Conseil relative à la position à prendre, au nom de l'Union européenne, lors de la 55e session de la commission d'experts pour le transport de marchandises dangereuses instituée par l'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires en ce qui concerne certaines modifications apportées à l'appendice C de la convention relative aux transports internationaux ferroviaires, applicables à partir du 1er janvier 2019

Annexe à la décision du Conseil susvisée.

Proposition	Document de référence	Sujet	Remarques	Position de l'Union
1	OTIF/RID/CE/GTP/2017/1	Numéro d'identification du danger pour les numéros 3166 et 3171 de la classification ONU	Consensus technique au sein du groupe de travail permanent de l'OTIF pour l'adoption du texte modifié	Accepte les modifications
2	OTIF/RID/CE/GTP/2017/3	Transport de marchandises dangereuses en tant que colis à main ou bagage	Consensus technique au sein du groupe de travail permanent de l'OTIF pour l'adoption du texte modifié	Accepte la modification
3	OTIF/RID/CE/GTP/2017/5	102e session du groupe de travail 15 (Genève, 8 – 12 mai 2017)	Consensus technique au sein du groupe de travail permanent de l'OTIF pour l'adoption du texte modifié	Accepte les modifications révisées par le groupe de travail permanent
4	OTIF/RID/CE/GTP/2017/7/Rev.1	Projet de liste des corrections 2 à l'édition 2017 du RID.	Consensus technique au sein du groupe de travail permanent de l'OTIF pour l'adoption du texte modifié	Accepte les modifications révisées par le groupe de travail permanent
5	OTIF/RID/CE/GTP/2017/8	Groupe de travail informel sur les listes de contrôle pour le remplissage et la vidange de wagons-citernes pour gaz liquéfié (Florence, 11 – 13 juillet 2017)	Consensus technique au sein du groupe de travail permanent de l'OTIF pour l'adoption du texte modifié	Accepte les modifications révisées par le groupe de travail permanent

6	OTIF/RID/CE/GTP/2017 /15	Les textes consolidés adoptés lors de la réunion conjointe en 2016 et 2017 et par le groupe de travail permanent de la commission d'experts du RID en novembre 2016	Consensus technique au sein du groupe de travail permanent de l'OTIF pour l'adoption du texte modifié	Accepte les modifications révisées par le groupe de travail permanent
7	Idem	Modifications qui feront l'objet d'un examen plus approfondi par le groupe de travail permanent	-	-
8	Idem	Points nécessitant une position commune lors de la réunion conjointe CEE-ONU — OTIF	Nécessité de faciliter un transport multimodal efficace	Accepte la modification recommandée par la réunion conjointe
9	OTIF/RID/CE/GTP/2017 /INF.8	Tirets redondants au point 4.3.3.5.	Consensus technique au sein du groupe de travail permanent de l'OTIF pour l'adoption du texte modifié	Accepte les modifications révisées par le groupe de travail permanent
10	OTIF/RID/CE/GTP/2017 /INF.10	Dispositions transitoires	Consensus technique au sein du groupe de travail permanent de l'OTIF pour l'adoption du texte modifié	Accepte les modifications révisées par le groupe de travail permanent

11	OTIF/RID/CE/GTP/2017/INF.12	Proposition de modification du point 2.1.3.5.5 du document OTIF/RID/CE/GTP/2017/15	Consensus technique au sein du groupe de travail permanent de l'OTIF pour l'adoption du texte modifié	Accepte les modifications révisées par le groupe de travail permanent
12	OTIF/RID/CE/GTP/2017/INF.16	103e session du groupe de travail 15 (Genève, 6 – 10 novembre 2017)	Consensus technique au sein du groupe de travail permanent de l'OTIF pour l'adoption du texte modifié	Accepte les modifications révisées par le groupe de travail permanent
